

**Déclaration à la 46<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme**  
**Point 10 : Dialogue Interactif avec Expert Indépendant sur le Mali**  
**Intervenant : Djingarey Ibrahim Maiga**

Madame la Présidente, Monsieur l'Expert Indépendant,

Au Mali, la situation sanitaire et les restrictions aux différentes libertés fondamentales que cela a engendré, sont venues fragiliser un contexte de crise socio-politique et sécuritaire déjà instable.

Un grand nombre de personnes, particulièrement les femmes et les filles, sont confrontées à la pauvreté, la faim, la violence et à la répression. En effet, depuis 2012 et l'occupation des régions du Nord du pays, les violences faites aux femmes dans ces régions se sont multipliées. C'est le cas de l'esclavage sexuel ou encore des mariages forcés.

ISHR et Femmes et Droits Humains demeurent préoccupés par les attaques et menaces auxquelles continuent de faire face les femmes défenseures dans le pays, notamment celles travaillant sur les questions de mutilations génitales féminines et des violences faites aux femmes dans les zones rurales. Nombreuses femmes, sont prisonnières des pressions subies par leurs familles et communautés et n'ont pas accès à la justice.

En 2017 le Mali a adopté une loi nationale de protection des défenseur.es des droits humains et son décret d'application en 2020. Plus que jamais, le Mali doit garantir la protection des défenseurs et particulièrement des femmes défenseures. Monsieur l'Expert Indépendant, quel soutien prévoyez vous d'apporter à l'Etat Malien pour garantir la mise en œuvre pleine et entière de cette loi et de son mécanisme de protection ?

Je vous remercie.